

ANNEXE 2.

DEMANDE DE DEROGATION A L'ARRÊTÉ PRÉFECTORAL « BRUITS DE VOISINAGE »

MANIFESTATIONS SUR LES VOIES ET ESPACES PUBLICS

Adresser la demande en mairie au moins 30 jours avant le début de l'événement.

DEMANDEUR

Nom :
Prénom :
Agissant au nom de (le cas échéant) :
Adresse :
.....
Tél :
Fax :
Courriel :

EVENEMENT

Nature de l'événement :
.....
Lieu de l'événement (adresse précise) :
.....
Horaires et dates de l'événement :
.....

SONORISATION

Sources potentielles de nuisances sonores (ex : concerts....) :
.....
.....
Descriptif des dispositifs de sonorisation prévus :
- puissance totale de la sonorisation :watts
- nombre et puissance des hauts-parleurs :x.....watts

- nombre et puissance des enceintes :X..... watts
- éventuellement préciser la puissance de sonorisation sur véhicule :watts.

Descriptif des dispositions qui seront prises pour préserver le système auditif des personnes participant à l'événement et limiter les éventuelles nuisances sonores pour le voisinage :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

- Pièces à joindre :**
- **plan de situation du lieu de l'événement (avec localisation du projet, des sources de bruit et des habitations les plus proches, et le cas échéant avec l'indication des zones particulièrement sensibles (hôpitaux, de maternités, de maisons de convalescence et de retraite ou autres établissements similaires),**
 - **Croquis pour situer le lieu des hauts-parleurs et/ou enceintes ou pour une manifestation itinérante : joindre un plan de l'itinéraire.**

Fait à

le

(signature)